

Compte Rendu

Atelier de travail international sur la capitalisation 26-27 mai 2011

Nous remercions l'AFDI de nous avoir prêté gracieusement la salle où s'est déroulé l'atelier.

SOMMAIRE

- 1/ Contexte
- 2/ Objectifs de l'atelier
- 3/ Compte-rendu des interventions
- 4/ Enseignements tirés de l'atelier
- 5/ Annexes
 - Mailing liste des participants
 - Trombinoscope
 - PowerPoints

1/ Contexte

Un programme au cœur des enjeux du dialogue entre société civile et pouvoirs publics

Quel rôle pour les acteurs de la société civile, au Nord comme au Sud, dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques ? Quel dialogue avec les pouvoirs publics ? Quelle influence, quel impact et quelle adéquation avec les besoins des populations ?

C'est pour mieux répondre à ces questions que le CFSI, avec ses organisations membres et leurs partenaires, se sont engagés dans un programme sur le thème « Société civile et participation », initié en 2006-2009 (SCP 1) et renouvelé pour la période 2010-2013 (SCP 2). Au cœur de ce programme, **l'ambition de partager et valoriser des pratiques innovantes de coopération** entre les organisations membres du CFSI et leurs partenaires en faveur d'un **dialogue constructif entre société civile et autorités publiques** locales et/ou nationales.

C'est autour de ces enjeux qu'a été pensé et co-construit le processus de capitalisation en lien avec l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG). Tout au long du programme SCP 2, il s'agira pour les organisations membres et leurs partenaires d'interroger leurs pratiques et expériences à travers **un cadre commun de questionnements**. Les difficultés et pistes de solutions innovantes identifiées constitueront alors autant d'éléments de diagnostic et de propositions sur lesquels s'appuyer pour renforcer les membres, leurs partenaires et le CFSI dans leur pratique courante de dialogue avec les pouvoirs publics.

Pour aller dans le sens de cette **démarche de mutualisation des expériences** et favoriser l'interconnaissance des acteurs, des orientations stratégiques et du processus de capitalisation au sein du programme SCP 2, un atelier de travail international a été organisé les 26 et 27 mai 2011.

2/ Objectifs de l'atelier

Un temps d'échanges pour une meilleure connaissance des acteurs, des enjeux et outils du programme SCP 2 (2010-2013)

Le processus de capitalisation s'inscrit au cœur du dispositif du programme « Société civile et participation », de ses enjeux et de ses orientations stratégiques. La vocation de ce **processus d'apprentissage collectif permanent** est d'ouvrir des espaces de **mutualisation des pratiques et expériences**, dans lesquels les acteurs – au Nord comme au Sud – occupent une place centrale. L'atelier de travail international des 26 et 27 mai 2011 constituait la première étape du processus de capitalisation.

Cet atelier répondait plus précisément à trois objectifs centraux :

- ✓ **Partager les enjeux :**
Resituer les enjeux et orientations stratégiques du programme SCP 2 tels que définis par le comité de pilotage du programme
- ✓ **Tisser des liens :**
Faire se rencontrer, se parler et se connaître les acteurs (membres du CFSI, membres du comité de pilotage, porteurs de projets pluriannuels et annuels, équipe du CFSI, équipe IRG)
- ✓ **Approfondir le processus de capitalisation :**
Comprendre les enjeux et le déroulement du processus de capitalisation du programme SCP 2



3/ Compte-rendu des interventions

I- Présentation du programme « Société Civile et Participation » 2010-2013 (SCP2)

Delphine ARNOULD, Responsable programme de coopération et SCP au CFSI

L'objectif général de la 2^{ème} phase du programme (2010-2013) est de renforcer la participation des organisations de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques afin que celles-ci soient davantage en conformité avec les besoins des populations. Plus spécifiquement, le programme vise le soutien et la valorisation de pratiques innovantes de coopération entre les organisations membres du CFSI et leurs partenaires en faveur du développement d'un dialogue productif entre société civile et autorités publiques locales et/ou nationales.

Aujourd'hui, les enjeux sont donc les suivants :

- **Coopérer autrement** : pour encourager le développement de nouvelles pratiques de coopération en lien avec l'évolution des OSC du Sud reconnues comme des acteurs de développement à part entière.
- **Faire évoluer les objets de coopération** : accompagner les OSC pour qu'elles soient plus crédibles et efficaces vis-à-vis des populations et des pouvoirs publics au Nord comme au Sud.
- **De société civile à société civile** : identifier des enjeux partagés entre sociétés civiles pour construire des temps d'échange et de plaidoyer.
- **Avoir un impact réel sur les politiques publiques**

Deux résultats sont attendus :

- **L'acquisition des conditions préalables au dialogue.** Pour cela, le programme finance 30 projets annuels (orientés sur la qualité des pratiques de coopération, la crédibilité des OSC et les dynamiques pluri acteurs.) De plus, 3 ateliers méthodologiques et/ou thématiques seront organisés par an.
- **L'impact effectif du dialogue entre la société civile et les autorités publiques** dans la définition et la mise en œuvre des politiques locales et/ou nationales. Pour cela, le programme finance 4 projets triennaux (orientés sur l'impact effectif des politiques publiques). De plus, sont organisés des visites collectives des projets, un atelier international d'étudiants et des séminaires internationaux multi-acteurs. Enfin, il faut bien comprendre que le processus de capitalisation touche l'ensemble du programme et recouvre toutes les activités.



II- Enjeux et orientations stratégiques du programme SCP 2

A. Enjeux globaux du programme concernant le rôle des sociétés civiles dans les changements socio-économiques et dans le dialogue avec les pouvoirs publics

Youssef CISSE, Consultant indépendant et membre du Comité de pilotage du programme SCP 2

1. La diversité des contextes nationaux

Quand on parle des sociétés civiles, il faut d'abord prendre en compte la diversité des contextes.

- Dans les pays en crise comme la Guinée Bissau ou Madagascar, la question se pose de savoir comment organiser le dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics.
- Dans les pays qui sortent des situations de crise, il s'agit de recentrer un dialogue qui n'a jamais été rompu. La société civile a alors un rôle essentiel dans la transition démocratique comme en Guinée.
- Dans les contextes nationaux stables, le débat est marqué par une relative sérénité. Au Mali, par exemple, une vraie politique migratoire est en train d'être élaborée avec l'appui de la société civile.

Au-delà de la question des contextes, se pose celle de la configuration des sociétés civiles. Comment sommes-nous organisés pour agir ? En fonction des contextes, la composition des sociétés civiles est importante à considérer pour comprendre les différents positionnements : Confrontation, Accompagnement, Contrôle citoyen.

Ces éléments de diversité sont des clés pour partir des réalités et non pas d'enjeux « aériens ».

2. Le niveau international

Le contexte international pose la question des relations Nord/Sud. Au-delà des positions techniques, il existe une volonté de se situer sur des enjeux globaux. La capitalisation peut nous éclairer sur les enjeux liés aux questions de la mobilité et des migrations internationales, de la souveraineté alimentaire et de l'aide publique au développement.

Cette évolution – se positionner sur les enjeux globaux – se manifeste dans les pays du Sud comme l'un des enjeux de l'implication de la société civile en particulier dans la formulation des politiques publiques. *« Il existe des opportunités, il faut les saisir ! »*

3. Des références communes

Comment développer au Nord et au Sud, des valeurs et des références communes pour agir ensemble de manière concertée ? Comment développer des partenariats équitables et équilibrés entre nous ? Cela touche à la question des ressources mais pas seulement. Il s'agit aussi d'ouvrir l'espace du partenariat en se demandant ce qu'apportent les organisations du Nord et du Sud.

Comment contribuer au dialogue politique de façon efficace :

- par la reconnaissance ?
- par la visibilité ?
- par la professionnalisation ?
- par la légitimité et la crédibilisation ?

Sommes-nous suffisamment crédibles pour agir dans le débat public ? Au nom de quoi veut-on agir ? Nous devons créer des espaces de nouvelles convergences.



B. Enjeux internes concernant les pratiques de coopération promues par le programme

Virginie RACHMUEHL, Responsable des programmes de développement local urbain au GRET et membre du Comité de pilotage du programme SCP 2

La 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage SCP 2 a permis d'identifier le rôle d'orientation du Comité. Les 2 axes du programme qui ont été dégagés sont :

- coopérer autrement
- dialoguer avec les pouvoirs publics

Consultés sur les activités du programme, les membres du comité de pilotage ont indiqué 3 pistes de travail :

- la prise en compte des contextes
- la recherche de sujets d'intérêt commun
- l'apprentissage et la prise de conscience de la nécessité de changer les pratiques

L'hypothèse est la suivante : quand on travaille sur ce dialogue avec les pouvoirs publics, est-ce que cela ne renouvelle pas les pratiques ? Nous sommes au cœur de processus et toutes les organisations membres du CFSI n'en sont pas au même stade. Ce constat ne signifie pas que les processus sont linéaires mais plutôt que nous avons tous potentiellement la capacité de renouveler nos pratiques. Le 1^{er} niveau correspond à la capacité d'organisation interne. Le 2^{ème} niveau est celui de la construction d'alliances pour pouvoir être reconnu par les pouvoirs publics. On passe alors du niveau local au national puis à l'international. Finalement, on arrive à travailler sur des enjeux internationaux.

Au bout de ce programme, nous pourrions construire des plaidoyers communs. Le CFSI peut porter des positions communes et des règles partagées qui seraient un acquis collectif. Dans cette optique, nous avons pensé repartir des principes d'Istanbul.

Ces principes sont le fruit du travail collectif de plus de 140 plateformes et réseaux d'OSC du monde entier réunis dans le cadre de la Conférence Globale du « Forum Ouvert sur l'efficacité de la contribution des Organisations de la Société Civile au développement » en septembre 2010 à Istanbul. Ces réseaux sont tombés d'accord sur 8 principes d'efficacité qui doivent définir et guider une contribution efficace des OSC au développement. Ces principes traduisent l'affirmation de valeurs et de qualités censées inspirer les relations politiques, socio-économiques et organisationnelles des OSC.

1. Respecter et promouvoir les droits humains et la justice sociale
2. Donner corps à l'égalité et l'équité des genres tout en promouvant les droits des femmes et des jeunes filles
3. Se concentrer sur un renforcement des capacités des personnes, sur une appropriation démocratique et sur la participation
4. Promouvoir la durabilité environnementale
5. Pratiquer la transparence et la reddition de comptes
- 6. Instituer des partenariats équitables et solidaires**
7. Créer et mutualiser les connaissances et s'engager pour un apprentissage mutuel
8. S'engager à réaliser un changement positif durable

« Mais quelles pratiques mettons-nous derrière ces grands mots ? » Pour répondre à cette question et pour faire bouger les lignes en particulier en référence au principe n° 6, une étude va être réalisée. L'objectif est de questionner une dizaine d'organisations membres du CFSI sur leurs pratiques partenariales dans la perspective d'un atelier méthodologique sur cette question.



Atelier de travail international – 26/27 mai 2011

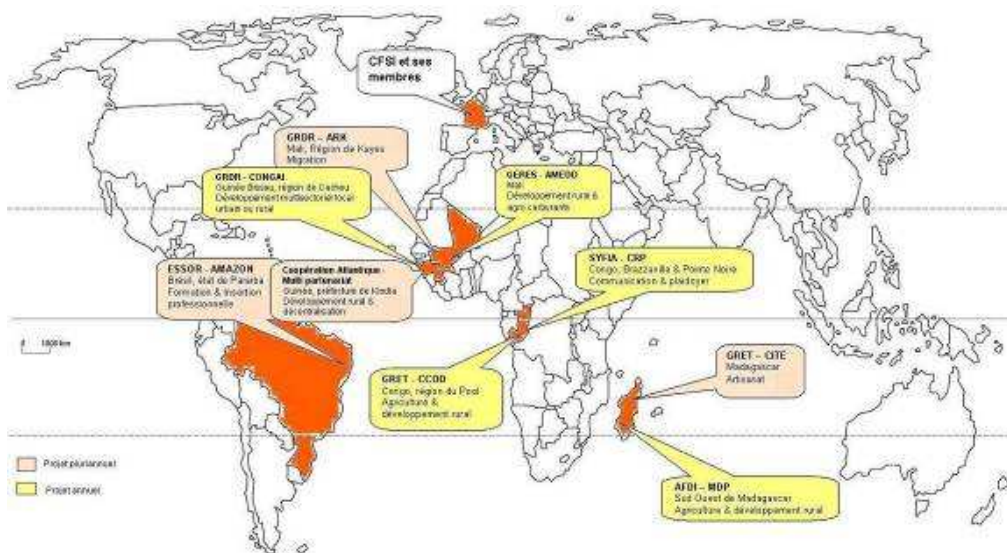
C. Restitution des débats

A la suite des interventions de Virginie Rachmuhl et Youssouf Cissé, les participants ont pris la parole pour souligner l'importance des contextes dans les questionnements liés au rôle, aux positionnements et aux difficultés des sociétés civiles.

1. Les contextes

- Au **Brésil**, la société civile joue un rôle dans l'application et le contrôle des politiques publiques. Celles-ci ont beau être conçues en faveur des populations pauvres par un gouvernement perçu comme allié de la société de civile, cette situation induit un risque pour les OSC de perdre leur liberté et leur capacité critique.
- En **Guinée Bissau**, la société civile n'est pas reconnue, pourtant elle a un rôle important dans la reconstruction du pays. La situation actuelle représente une opportunité pour la société civile d'aider à la sortie de crise. « Le pouvoir militaire est plus puissant que le pouvoir civil. » Les politiques d'Etat sont en contradiction avec les besoins exprimés par la société civile.
- Au **Mali**, la société civile est très avancée. Même si elle est reconnue au niveau national, l'élaboration des politiques publiques ne prend pas en compte tous les éléments revendiqués par la société civile. La question de la formation des élus locaux a été évoquée. Certains sont propulsés dans des négociations internationales sans être suffisamment outillés et préparés pour y être efficaces. Les élus locaux également issus de la société civile ont des difficultés à rester connectés avec la base. Les OSC sont souvent perçues par les populations comme des organisations opportunistes qui profitent des financements existants, ce qui les décrédibilise.
- A **Madagascar**, agir en tant que société civile suppose de ne pas se positionner comme « société civile » car cette expression est associée à la politique politicienne. La crise politique qu'a connue récemment le pays a eu pour conséquence que les bailleurs internationaux ont souhaité contractualiser directement les OSC. La société civile a ainsi gagné en crédibilité par rapport aux pouvoirs publics.
- En **Guinée**, la société civile très structurée a joué un rôle primordial dans la transition démocratique que vient de connaître ce pays. Elle a initié un rapprochement entre les partis politiques et ses organisations qui ont su constituer les « forces vives ». Dans le cas de Kindia, le processus de décentralisation très avancé et ses effets sur la vie politique locale ont très certainement joué un rôle dans la préservation des symboles et des institutions publiques durant la crise.

Aux vues de ces différents contextes, peut-on penser stratégie et rôle de la société civile sans perdre de vue les spécificités locales ? Quels outils de renforcement des capacités de la société civile peut-on formuler dans chacun de ces contextes ?



2. La crédibilité

Les interventions ont souligné que les conditions préalables au dialogue avec les pouvoirs publics relèvent de la crédibilité et de la légitimité des OSC.

- Le rapport de la société civile aux populations est différent selon les contextes.
- Il est préférable de renforcer les OSC existantes plutôt que de créer ex nihilo de nouvelles organisations.
- Concernant les questions d'organisation interne des OSC, les points suivants ont été évoqués :
 - o Le manque de crédibilité des ONG qui relèvent d'un petit nombre de personnes, voire d'une seule - et que l'on qualifie parfois d'ING – Individus Non Gouvernementaux
 - o La connexion avec la base sociale et notamment les relations entre l'échelon local avec l'échelon régional ou national
 - o Le problème de la transmission de l'information en interne
 - o Le problème de communication externe liée à la crédibilité



3. Les pratiques de coopération

Il est intéressant de remarquer que les débats n'ont pas soulevé de commentaires ou de questions à propos des pratiques de coopération.

III- Autour des projets pluriannuels et annuels

Synthèse de Youssouf CISSE, Consultant indépendant et membre du Comité de pilotage SCP 2

Les échanges au sein des 4 groupes de travail ont porté sur les 3 questions suivantes :

- **Contexte** : A quels enjeux doit faire face la société civile de votre pays vis-à-vis des pouvoirs public aux niveaux local et national ?
- **Projet** : En quoi votre projet propose-t-il de répondre à ces enjeux ?
- **Pratiques** : Quel renouvellement des pratiques cela implique-t-il dans le travail entre acteurs locaux et internationaux ?

La synthèse reprend les éléments clés des réponses proposées par les groupes de travail et permet de comprendre comment les enjeux du programme général se déclinent dans chacun des projets.

1. Enjeux de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics

Face aux pouvoirs publics, les enjeux pour la société civile sont de quatre types :

- | | |
|---|---|
| ▪ Son organisation interne | ▪ La relation avec les pouvoirs publics |
| ▪ Sa légitimité et le renforcement des capacités de ses organisations | ▪ La défense des droits des populations |

On remarque que l'essentiel des enjeux soulignés par les participants sont adressés aux organisations de la société civile elles-mêmes.

Tout d'abord, l'organisation de la société civile passe par la structuration des organisations qui la composent et le renforcement de leur professionnalisme. Il est nécessaire d'aller au-delà de la formalisation organisationnelle en mettant l'accent sur la structuration des acteurs. De plus, la société civile a besoin de développer des logiques de concertation et de renforcer les alliances entre les organisations. Le développement de points forts thématiques permettra un vrai travail de mise en réseau. C'est en ce sens que la société civile pourra augmenter sa visibilité et construire des organisations d'envergure nationale qui éviteront une structuration sectorielle. Il s'agit plutôt de tendre vers un mouvement social unitaire.

Ensuite, pour affermir la légitimité de la société civile, les capacités des organisations doivent être renforcées et leur base sociale consolidée. Il est également essentiel que les acteurs développent leurs capacités de proposition. La défense des droits des populations ressort aussi comme l'un des enjeux auxquels les sociétés civiles doivent actuellement faire face. Leur rôle est crucial à la fois pour faire connaître et comprendre les droits et pour que les populations participent à la gestion de la « chose publique ».

Dans la relation avec les pouvoirs publics, les enjeux concernent l'organisation du dialogue : favoriser la tenue de tables rondes avec les décideurs politiques tout en faisant face aux tentatives d'instrumentalisation. La société civile a besoin de conserver son autonomie pour pouvoir, d'une part pleinement mobiliser ses forces de plaidoyer et, d'autre part, agir en faveur de l'application des politiques.

Globalement, les thèmes de plaidoyer portés par les acteurs des projets SCP 2 relèvent de la sécurité alimentaire, du statut des artisans, de la valorisation et de la protection des produits artisanaux et enfin, de la place et du rôle des migrants dans le développement local.

2. Comment les projets répondent à ces enjeux ?

Devant ces enjeux de taille, les projets ont des réponses ou, du moins, des pistes à proposer.

Premièrement, la mise en place de formations à destination des populations et/ou des membres des organisations de la société civile fait partie des activités de nombreux projets. Cela permet d'informer, de contribuer à la structuration des ONG/OSC et d'appuyer les collectivités locales pour qu'elles soient en capacité d'animer le développement local avec les acteurs de la société civile (dans une approche pluri acteurs).

Deuxièmement, il est important de valoriser des expériences locales pour être force de proposition et construire un plaidoyer ancré dans des réalités concrètes. Pour répondre aux enjeux auxquels la société civile doit faire face, les acteurs des projets soulignent la nécessité de « jouer » sur différentes échelles. Par exemple, il peut s'agir de construire des alliances locales, de développer des stratégies de financement du développement (en particulier agricole) au niveau régional et d'organiser des tables rondes au niveau national. La construction de discours communs pour fortifier une voix collective permet d'élaborer des stratégies de plaidoyer aux niveaux local, régional et national. Dans cette logique, le développement de la communication est aussi un élément important.

Enfin, le dialogue avec les pouvoirs publics est l'un des points d'attention des acteurs des projets. La réalisation de diagnostics des politiques publiques peut constituer un point de départ dans une volonté de formuler des propositions, d'influencer les politiques nationales ou bien de les faire appliquer. Dans cette démarche, la concertation est indispensable.

3. Le renouvellement des pratiques

L'identification des enjeux puis la formulation de propositions amènent finalement à se poser la question du renouvellement des pratiques que cela implique dans le travail entre acteurs locaux et internationaux.

Aujourd'hui, la logique du transfert des compétences du Nord au Sud évolue, ce qui est un signe de changement. Le fait que l'initiative ne vienne plus nécessairement du Nord mais émane des acteurs du Sud implique un meilleur partage des rôles, une reconnaissance et une confiance mutuelles. Dorénavant, les acteurs du Sud montent les projets en fonction de leurs besoins et le partenaire du Nord s'appuie sur les compétences du partenaire du Sud. La perspective d'un impact des projets à long terme peut appeler des relations de partenariats qui s'inscrivent dans la durée (parfois plus de 10 ans). Dans d'autres cas, l'existence de locaux communs entre partenaires du Sud et du Nord facilite le dialogue.

Par ailleurs, le développement de la mise en relation et des échanges professionnels ainsi que des partenariats multiples révèlent des changements de démarche. De plus en plus, les acteurs/les bénéficiaires participent à la gouvernance et les pouvoirs publics s'impliquent dans les projets. C'est dans cette logique qu'il est possible de renforcer le plaidoyer en direction des pouvoirs publics.

IV- Autour du processus de capitalisation

A. Tour de table

L'après-midi du 2^{ème} jour de l'atelier a commencé par un tour de table des attentes et de la compréhension de ce qu'est le processus de capitalisation. Malgré les divers niveaux de compréhension, s'est affirmée une volonté commune de mutualisation et de création de connaissances collectives. Il est clair que chaque projet va retirer des enseignements concernant ses propres pratiques et pourquoi pas s'inspirer des pratiques mises en place dans le cadre d'autres projets. Les participants ont exprimé le désir de mieux comprendre comment fonctionnent les autres projets. Au-delà des disparités, nous avons pu noter une réelle intention d'intégrer la capitalisation dans les activités des projets.

B. Présentation du processus de capitalisation

Elisabeth DAU, Responsable de programme à l'IRG, Institut de Recherche sur la Gouvernance

1. Les défis de la capitalisation

La capitalisation doit permettre une meilleure connaissance des réseaux, des activités et des membres du programme SCP pour encourager les initiatives communes.

Elle doit aussi assurer l'apprentissage au sein de chaque projet en croisant leurs expériences, leurs difficultés et leurs innovations.

Elle renseigne les responsables du pilotage transversal, de la cohérence et de la pertinence des stratégies en cours, face à la diversité des projets engagés.

Elle vise à valoriser les expériences locales et les succès des partenaires afin de renforcer la reconnaissance de l'action menée et la force du soutien extérieur.

2. Les objectifs de la capitalisation

La capitalisation a pour but d'organiser des connaissances acquises par la pratique et de les rendre transmissibles. Les objectifs sont à la fois internes et externes au programme SCP. En interne, l'objectif est la mise en réseau et le renforcement des membres du CFSI et de leurs partenaires. Cela passe par le dialogue, l'apprentissage avec les pairs et le changement de pratiques. En externe, l'objectif est de valoriser le programme et d'en offrir une meilleure lisibilité. Cela passe par la construction de positions communes.

3. La démarche

La démarche de capitalisation consiste à accompagner le changement. C'est une démarche de **progressivité**, une **incitation** à prendre **un recul** sur les actions, les pratiques et les mentalités. Il s'agit de « **faire bouger les lignes** » pour **faire évoluer les pratiques** de coopération et le positionnement de la société civile par rapport aux politiques publiques. Par contre, la capitalisation **ne s'inscrit pas dans** une démarche normative qui impose des règles. Il ne s'agit pas non plus d'une évaluation.

La capitalisation est un processus d'apprentissage mutuel « par » et « pour » les acteurs qui est fondé sur des temps d'échanges et de dialogue, une mutualisation des expériences, une remontée du vécu et de la parole des acteurs. C'est un processus qui prend en compte la complexité et la diversité autant que les contextes spécifiques, les réalités locales et les acteurs. Il s'agit d'un exercice commun de croisement de regards pour interpeller le Nord et le Sud.

La capitalisation est un processus co-construit, hérité de la 1^{ère} phase du programme SCP (2006-2009) et qui s'inscrit dans une dynamique collective du SCP 2 (2010-2013).

4. Le cadre de la capitalisation

La capitalisation est un processus à part entière du programme SCP 2 et des projets, un processus permanent et commun à tous et qui s'appuie sur 2 AXES de questionnement : Construction d'une voix collective et Participation aux politiques publiques.

Dans le cadre du programme SCP, la capitalisation s'adresse aux 4 projets pluriannuels et à la trentaine de projets annuels. L'analyse transversale de l'IRG sera réalisée plus spécifiquement à partir des 4 projets pluriannuels et d'environ 16 projets annuels.

En cohérence avec les autres activités propres au programme SCP 2, la capitalisation se fera en plusieurs temps et avec différents supports :

- 8 fiches de capitalisation
- 4 visites de terrain de l'IRG
- 1 atelier international d'étudiants
- 2 séminaires internationaux

Au bout du processus, le programme disposera des produits suivants :

- Les fiches de capitalisation
- Des rapports pays de l'atelier d'étudiants
- Un document d'analyse transversale
- Des films courts d'entretiens croisés

5. Les fiches de capitalisation

Parmi les outils de la capitalisation, les **8 fiches** sont le résultat des questionnements **formulés par les acteurs**. Elles sont articulées autour de **2 axes : Construction d'une voix collective et Participation au dialogue avec les pouvoirs publics**. A chacun des axes, correspondent **4** fiches qui contiennent chacune **3 à 4** questions.

Les questions proposées dans les fiches de capitalisation sont avant tout formulées à destination du partenaire au Sud, mais s'adressent également à l'organisation française, directement et chaque fois qu'elles font sens pour elle. La rédaction de ces fiches est donc conçue comme un **exercice commun** de l'organisation française et de son partenaire au Sud. L'idée est de **susciter un dialogue** entre partenaires. Les fiches sont donc à concevoir comme des outils au service du processus de capitalisation mais surtout pas comme des formulaires qui figent le dialogue.

Le format prévu pour l'écriture de chacune de ces fiches de capitalisation est d'environ deux pages. Il ne s'agit pas de présenter de nouveau l'initiative et les activités mais bien de mettre en avant les éventuels obstacles et difficultés rencontrés ainsi que les solutions innovantes développées pour y faire face. Libre à chacune des équipes des projets **d'adapter les questions et le rendu final** à leur contexte et à leur projet. Il est important que les acteurs des projets **s'approprient ces fiches** et les utilisent pour faire ressortir ce qui leur paraît le plus pertinent.

Les modalités proposées pour le remplissage sont les suivantes :

- ***Pour les quatre projets pluriannuels du programme SCP***, nous vous invitons à remplir les 4 fiches de l'Axe 1 « Construction d'une voix collective » pendant l'année 1 (2011), puis les 4 fiches de l'Axe 2 « Participation aux politiques publiques » pendant l'année 2 (2012). Ces fiches pourront nous être transmises lors du reporting annuel intermédiaire.
- ***Pour les projets financés annuellement par le programme SCP***, nous vous invitons à choisir au minimum 4 fiches dans l'axe 1 **ou** dans l'axe 2. Ces fiches pourront nous être transmises lors du reporting final.

6. Les autres temps du processus de capitalisation

Les fiches ne sont pas le seul outil au service de la capitalisation. Il faut bien comprendre qu'elles seront complétées par d'autres outils :

- 4 visites de terrain de l'IRG
- 2 séminaires internationaux
- Des temps partagés avec des activités spécifiques du programme SCP 2
- 1 atelier international d'étudiants qui a pour vocation de permettre une meilleure connaissance des contextes, de capter les éléments de diversité, de partir des réalités locales, de donner la parole aux acteurs et de provoquer un croisement de regards.

V- Clôture

Jean-Louis VIELAJUS, Délégué général du CFSI

Le pari de notre réunion était de tirer quelque chose de notre diversité tout en sachant que nous ne nous connaissons pas bien. Vos programmes sont complexes parce qu'ils impliquent une diversité d'acteurs membres de réseaux ou d'organisations faïtières, parce qu'ils portent une attention particulière aux problématiques de structuration et de lien aux politiques publiques, enfin, parce qu'ils touchent à des thématiques et des territoires divers.

La capitalisation rajoute une couche supplémentaire de complexité. Pourtant, elle vise à répondre à des questions simples : Comment est-on partenaire et quelles sont les évolutions nécessaires du partenariat ? Comment construit-on de l'intérêt général ? Comment acquiert-on une reconnaissance tout en limitant l'instrumentalisation ? On a tous besoin de recul pour pouvoir partager avec d'autres, la capitalisation sert à cela. Elle nous permet de chercher à alimenter nos pratiques sans être dans de l'évaluation.

On arrivera à faire cet exercice de capitalisation que si cet exercice est utile pour vous, vos projets, programmes et processus. Il y a un ensemble de questions, un rythme de travail, mais les modalités pour y arriver vous reviennent et doivent s'installer dans vos programmes. La clef est de se dire que la capitalisation va d'abord servir pour vous. J'ai une totale confiance en chacun pour traduire les fiches et les adapter à vos contextes pour qu'elles soient utiles à tout le monde.

Tous ces projets sont porteurs d'avenir car ils mettent la société civile dans son rapport à l'Etat et repositionne la société civile. La reconnaissance de la société civile, c'est la reconnaissance du citoyen, de sa dignité et de sa participation à la vie locale, nationale et mondiale. Si on peut avancer un peu sur cette dignité alors on aura beaucoup de choses à se dire entre nous la prochaine fois.

Yaya KEITA, Premier Adjoint au Maire de Kindia, Président de l'inter collectivité, partenaire de Coopération Atlantique en Guinée

L'exemple de la Guinée est illustratif. Il doit interpeller l'ensemble de la société civile du Sud pour comprendre son rôle et sa place dans l'évolution des sociétés Africaines. Certains ont dit que la société civile est allée au-delà de sa mission. Je dis non. La société civile est là pour réguler le pouvoir. Le dialogue des collectivités avec la société civile est important pour conduire à une harmonie. Merci au CFSI et au MAEE de soutenir ce processus de dialogue. Il n'y a pas de politiques publiques efficaces sans engagement de la société civile.

Annick NKOLO, chargée de mission EMDK - Espace Migration et Développement en Région de Kayes, partenaire du GRDR au Mali

Avant de cibler les pouvoirs publics, la capitalisation est d'abord importante pour les citoyens, pour favoriser leur participation. Les principes de gouvernance concertée ne doivent pas s'appliquer seulement aux pouvoirs publics mais aussi à la société civile. Le CFSI l'a fait. Nous appliquons les principes et valeurs que nous prônons et nous intégrons dans notre fonctionnement, les enseignements issus de la capitalisation.

Enfin, pour moi, l'un des enjeux de la capitalisation est la restitution de ces travaux au sein de chaque pays pour y faire avancer la participation de la société civile. J'attends donc de pouvoir restituer sur le terrain les débats de ces 2 jours d'atelier.

4/ Enseignements tirés de l'atelier

⇒ La capitalisation, une activité à part entière

Tous les participants ont bien pris la mesure que la capitalisation est une activité à part entière dans chacun des projets. A ce titre, ils se sont tous engagés à organiser des temps collectifs de débat et d'échange entre les partenaires des projets à partir des questionnaires proposés dans les fiches de capitalisation.

⇒ Les acteurs impliqués

Le nombre d'acteurs impliqués dans ces débats dépendra des projets. Certains choisiront d'impliquer l'ensemble des acteurs et d'autres se limiteront aux partenaires officiels. Il n'est pas forcément utile de demander à tous les partenaires locaux de remplir des fiches par contre, il est important que les fiches soient le produit d'un échange entre les partenaires du Nord et du Sud. Il est possible d'organiser le remplissage de façon participative en impliquant ses partenaires locaux, mais c'est bien l'expérience de l'ONG elle-même qu'il s'agit de capitaliser, pas celle des acteurs locaux.

⇒ La nécessité de l'adaptation

Encore une fois, il est important de souligner qu'il y a une **vraie souplesse sur la manière de répondre** aux questions posées dans les fiches de capitalisation. Il est essentiel que chacune des équipes des projets **s'approprie les fiches** et **adapte les questions** à leur contexte et au niveau de réflexion qui existe au sein de leur projet, en expliquant si possible pourquoi ces adaptations lui ont paru nécessaires.

⇒ L'importance des contextes

Ce n'est pas parce que la capitalisation est un processus collectif qu'elle doit « niveler » les contextes. Au contraire, elle doit prendre en compte et valoriser la diversité des contextes. Pour cela, la capitalisation fera référence au contexte de chaque pays si cela permet d'expliquer les spécificités des enseignements qui sont tirés des actions ; ces références au contexte peuvent également figurer dans les fiches de capitalisation.



5/ Annexes

Mailing liste des participants

Nom	Prénom	Organisation	E Mail
Alliot	Christophe	CFSI	c.alliot@maxhavelaarfrance.org
Arnould	Delphine	CFSI	arnould@cfsi.asso.fr
Batantou	Félix	CCOD	bajeanfelix@gmail.com
Basquin	Hélène	CFSI	basquin@cfsi.asso.fr
Bellina	Séverine	IRG	severine.bellina@institut-gouvernance.org
Briand	Laurence	AFDI	laurence.briand@afdibfc.org
Cardinal	Elsa	Coopération Atlantique	elsa.cardinal@cooperation-atlantique.org
Cavalier	Jean-Baptiste	CFSI	cavalier@cfsi.asso.fr
Caye	Marie	CFSI	caye@cfsi.asso.fr
Cissé	Yousseuf	Copil SCP 2	yousseufcissedkr@gmail.com
Cousin	Lucien	Copil SCP 2	lucien.cousin@orange.fr
Dau	Elisabeth	IRG	elisabeth.dau@institut-gouvernance.org
Devaux	Isabelle	BATIK	equipe@batik-international.org
De Solère	Emmanuel	Syfia	desolere@syfia.info
Enkari	Gaston	CRP	g.elbienkari@gmail.com
Ernst	André	ECHOPPE	andre.ernst@hotmail.fr
Guilhéneuf	Pierre-Yves	IRG	py.guiheneuf@institut-gouvernance.org
Godard	André	UNMFREO	andre.godard@mfr.asso.fr

Gosselin	Anne-Sophie	CFSI	scp@cfsi.asso.fr
Haton	Laetitia	MAEE	laetitia.haton@diplomatie.gouv.fr
Hoyaux	Anne-Claire	MAEE	anne-claire.hoyaux@diplomatie.gouv.fr
Keita	Yaya	KINDIA	communekindia@yahoo.fr
Lebret	Marie-Christine	GRET	lebret@gret.org
Mango	Augusto	CONGAI	mango_augusto@hotmail.fr
Marcelo	Valério	AMAZONA	projetos@essorbrasil.org
Moreau	Alexis	Elevages sans frontières	alexis.moreau@elevagessansfrontieres.org
Mudry	Pauline	ESSOR	essor.fip@free.fr
Nkolo	Annick	EMDK	annick.nkolo@grdr.org
D'Orgeval	Anne	CFSI	dorgeval@cfsi.asso.fr
Rachmuhl	Virginie	Copil / GRET	rachmuhl@gret.org
Ralitera	Jay Christelle	CUF	poleafrique@cites-unies-france.org
Randrianarivony	Haingonirina	CITE	haingonirina@cite.mg
Sogoba	Bougouna	AMEDD	bougouna.sogoba@ameddmali.org
Suaud	Bernard	Coopération Atlantique	suaud.bernard@numericable.fr
Taisne	Anne-Françoise	CFSI	taisne@cfsi.asso.fr
Vielajus	Jean-Louis	CFSI	vielajus@cfsi.asso.fr
Villegas	Johanne	CFSI	coop@cfsi.asso.fr
Vinconneau	Krystel	UNMFREO	krystel.vinconneau@mfr.asso.fr

Trombinoscope



PowerPoint de présentation du programme SCP

Delphine ARNOULD, Responsable programme de coopération et SCP au CFSI

PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION	
SCP 2006-2010 2 objectifs • Renforcer les acteurs de la société civile du Nord et du Sud à travers le partenariat • Contribuer au débat général sur le rôle des acteurs de la société civile En chiffres • 41 projets de renforcement d'OSC du Sud portés par 12 membres du CFSI • 86 partenaires locaux dans une vingtaine de pays • 950 OSC bénéficiaires indirectes • 4 séminaires internationaux • 1 évaluation prospective • 1 capitalisation rétroactive	ENJEUX 2010-2013 Coopérer autrement : pour encourager le développement de nouvelles pratiques de coopération en lien avec l'évolution des OSC du Sud reconnues comme des acteurs de développement à part entière. Faire évoluer les objets de coopération : accompagner les OSC pour qu'elles soient plus crédibles et efficaces vis-à-vis des populations et des pouvoirs publics au Nord comme au Sud. De société civile à société civile : identifier des enjeux partagés entre sociétés civiles pour construire des temps d'échange et de plaidoyer. Avoir un impact réel sur les politiques publiques
OBJECTIFS Général Renforcer la participation des organisations de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques afin que celles-ci soient davantage en conformité avec les besoins des populations. Spécifique soutien et la valorisation de pratiques innovantes de coopération entre les organisations membres du CFSI et leurs partenaires en faveur du développement d'un dialogue productif entre société civile et autorités publiques locales et/ou nationales	DES DEMARCHES TRANSVERSALES Travailler avec son partenaire dans une démarche de réciprocité (dans l'action et les apprentissages) et décloisonner les partenariats bilatéraux Développer les échanges d'expériences Nord-Sud, Sud-Nord, Nord-Nord et Sud-Sud Intégrer / initier des espaces de dialogues pluri-acteurs
Résultats et activités Résultat 1 : Les conditions préalables au dialogue sont acquises • Financement de 30 projets annuels (qualité des pratiques de coopération, crédibilité des OSC, dynamiques pluri acteurs) • 3 ateliers méthodologiques et ou thématiques par an Résultat 2 : Le dialogue société civile et autorités publiques a un impact sur la définition et la mise en œuvre des politiques locales et/ou nationales. • Financement de 5 projets triennaux (impact effectif sur les politiques publiques) • Visites collectives de projets • Ateliers internationaux d'étudiants Processus de capitalisation	Productions attendues de la capitalisation et valorisation • Productions issues de la capitalisation : • Une publication issue de tout le processus de capitalisation sur la concertation • 9 guides méthodologiques • 2 rapports de capitalisation-pays • 2 films croisant entretiens Nord et Sud • Valorisation : 2 séminaires internationaux

PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

ACTUALITES

- **Projets annuels (R1) : 12 reçus, 5 acceptés**
 - AFDI Madagascar : Maison des paysans / Services agricoles
 - GRET Congo : CCOD / Stratégie de développement agricole concertée
 - GRDR Guinée Bissau : Renforcement du CONGAI
 - Syfia International : CRP / Renforcement des médias et des journalistes
 - GERES Mali : AMEDO / Démystifier les agrocarburants à base de Jatropha une campagne d'information et de sensibilisation
- **Projets pluriannuels (R2) : 6 reçus, 5 acceptés, 4 mis en œuvre**
 - GRET Madagascar : CITE / Concertation artisans – pouvoirs publics
 - GRDR Mali : EMDK / Stratégie migratoire régionale
 - Coopération Atlantique Guinée : multi partenaires / Intercommunalité et développement local
 - ESSOR Brésil : Amazona / Politiques publiques et formation et insertion professionnelle
 - CGT Océan Indien et Afrique de l'Ouest : CSTOI et CSA / Droit des travailleurs migrants. (annulé)

PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

Activités menées

- Lancement du processus de capitalisation avec l'IRG
- Organisation d'un atelier de réflexion avec les 5 porteurs de projets pluriannuels et leurs partenaires pour définir le cadre de questionnement de la capitalisation en novembre 2010
- 1^{er} Copil en décembre 2010
- 2nd Copil en mai 2011
- Contractualisation avec les porteurs de projets
- Démarrage des 9 projets

PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

Le processus de capitalisation

- Un cadre commun de questionnement structuré autour de deux axes :
 - Construction d'une voix collective
 - Participation aux politiques publiques
- Chacun constitué de 4 grandes fiches de capitalisation
- Un exercice commun OSC nord et sud
- Un temps d'échanges et d'appropriation entre membres du CFSI et leur partenaires sud, en mai 2011
- Des Ateliers d'étudiants, démarrage en octobre 2011

PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

Activités à venir

- Juin 2011 : Lancement de l'appel à projets année 2 (dépôt en septembre)
- Septembre 2011 : Atelier méthodologique
- Octobre 2011 : Démarrage des Ateliers d'étudiants
- Décembre 2011 : Atelier OSC / CL

PowerPoint de synthèse de l'atelier « autour des projets pluriannuels et annuels »

Yousseuf CISSE, Consultant indépendant et membre du Comité de pilotage SCP 2

Enjeux de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics

1. Quatre types d'enjeux autour de
 - L'organisation interne de la SC
 - La légitimité et le RDC des organisations de la SC
 - La relation avec les pouvoirs publics
 - La défense des droits des populations
2. L'essentiel des enjeux sont adressés aux organisations de la société civile

Enjeux d'organisation de la SC

- ☐ Structurer et renforcer le professionnalisme des organisations
- ☐ Augmenter la visibilité
- ☐ Développer la concertation entre les acteurs de la société civile
- ☐ Aller au-delà de la formalisation organisationnelle et mettre l'accent sur la structuration des acteurs

Enjeux d'organisation de la SC

- ☐ Renforcer la concertation et les alliances entre les organisations de la SC
- ☐ Développer des organisations d'envergure nationale pour éviter la structuration sectorielle (vers un mouvement social unitaire)
- ☐ Développer les PF thématiques de la SC et travailler à leur mise en réseau

Enjeux de légitimité et de RDC

- ☐ Renforcer la base sociale des organisations de la SC
- ☐ Développer les capacités de proposition des acteurs de la SC

Enjeux adressés aux populations

- ☐ Faire connaître et comprendre les droits des peuples
- ☐ Agir pour que les populations participent à la gestion de la « chose publique »

Enjeux orientés vers les PP

- ☐ Organiser le dialogue politique et favoriser la tenue de tables rondes avec les décideurs politiques
- ☐ Plaider et agir pour l'application des politiques
- ☐ Renforcer l'autonomisation de la SC et faire face aux tentatives d'instrumentalisation
- ☐ Renforcer le plaidoyer

Thèmes de plaidoyer

- ☐ Sécurité alimentaire
- ☐ Place et rôle des migrants dans le DL
- ☐ Statut des artisans
- ☐ Valorisation et protection des produits artisanaux

Comment les projets répondent à ces enjeux ?

- ☐ Stratégie de plaidoyer au niveau régional et national
- ☐ Formation des ONG/OSC pour pouvoir informer et former les populations
- ☐ Réalisation de diagnostics des politiques publiques
- ☐ Appuyer les CL pour qu'elles soient en capacité d'animer le DL avec les acteurs de la SC (approche pluri-acteurs)
- ☐ Valorisation des expériences locales pour être force de proposition

- ☐ Développement de stratégies de financement du développement agricole au niveau régional
- ☐ Construction d'alliances locales, régionales, nationales
- ☐ Organisation de tables rondes au niveau national
- ☐ Appui à l'organisation et à la structuration
- ☐ Appui dans les domaines techniques
- ☐ Construction de voix collective, Plaidoyer

- ☐ Concertation et dialogue avec les PP
- ☐ Développement de la communication
- ☐ Formulation de politiques et influencer les politiques nationales
- ☐ Construction de discours communs

Le renouvellement des pratiques

- ☐ Transfert des compétences : l'initiative ne vient plus nécessairement du Nord
- ☐ Implication des acteurs/bénéficiaires dans les instances de gouvernance
- ☐ La demande d'intervention n'émane pas du Nord mais des acteurs du Sud
- ☐ Les acteurs du Sud montent les projets en fonction de leurs besoins
- ☐ Le partenaire du Nord s'appuie sur les compétences du partenaire Sud
- ☐ Montage du projet par le Sud et demande pour travailler dans la durée (pluriannuel)

- ☐ Meilleur partage des rôles → signe de reconnaissance et de confiance
- ☐ Locaux communs entre partenaires du S et du N = dialogue facilité
- ☐ Développement de la mise en relation et des échanges professionnels
- ☐ Durée des partenariats (plus de 10 ans)
- ☐ Développement du multi partenariat
- ☐ Implication / participation des PP dans le projet
- ☐ Développement du PPP

PowerPoint de présentation de la capitalisation

Elisabeth DAU, Responsable de programme à l'IRG

PROCESSUS DE CAPITALISATION PROGRAMME SCP 2 (2010-2013)

PROCESSUS DE CAPITALISATION:

DÉFIS

OBJECTIFS

DÉMARCHE DE CAPITALISATION

CADRE DE CAPITALISATION

FICHES DE CAPITALISATION

AUTRES TEMPS DU PROCESSUS

DEFIS

○ Mise en réseau et interconnaissance

Meilleure connaissance des réseaux, des activités et des membres du programme SCP pour encourager les initiatives communes

○ Apprentissage par les pairs

Assurer l'apprentissage au sein de chaque projet en croisant leurs expériences, leurs difficultés et leurs innovations

○ Pilotage stratégique

Enseigner les responsables du pilotage transversal, de la cohérence et de la pertinence des stratégies en cours, face à la diversité des projets engagés

○ Valorisation

Valoriser les expériences locales et les succès des partenaires afin de renforcer la reconnaissance de l'action menée et la force du soutien extérieur

OBJECTIFS

○ Objectif interne:

Mise en réseau et renforcement

Déclinaison:

- Dialogue, interconnaissance et mise en réseau
- Apprentissage et changement de pratiques

○ Objectif externe:

Valorisation et meilleure lisibilité du programme

Déclinaison:

Construction de positions communes

CE QUE N'EST PAS LA CAPITALISATION

○ La capitalisation **ne s'inscrit pas dans :**

- une démarche normative

○ La capitalisation **n'est pas :**

- une évaluation

DEMARCHE DE CAPITALISATION: Accompagner le changement

- Une démarche de **progressivité**
- Une **incitation** à prendre **un recul** sur:
 - les actions
 - les pratiques
 - les mentalités
- Pour « **faire bouger les lignes** »
- Pour **faire évoluer les pratiques**:
 - les pratiques de partenariat, de coopération
 - le positionnement de la société civile par rapport aux politiques publiques

UNE CAPITALISATION « PAR » ET « POUR » LES ACTEURS

Un **processus d'apprentissage mutuel** fondé sur:

- Des temps d'échanges, de dialogue
- Une mutualisation des expériences
- Une remontée du vécu et de la parole des acteurs
- Des contextes, des réalités locales, des acteurs
- Une prise en compte de la complexité et la diversité
- Un croisement de regards
- Un exercice commun
- Une interpellation du Nord et du Sud

LA CAPITALISATION: UN PROCESSUS CO-CONSTRUIT

- Une dynamique
« collective et co-construite » du SCP 2
- Un processus hérité du SCP 1 (2006-2009)

LE CADRE DE CAPITALISATION

- Un processus A PART ENTIERE
- Un processus PERMANENT
- Un exercice COMMUN
- Un cadre de questionnement en 2 AXES

LA CAPITALISATION: POUR QUI?

Dans le cadre du **programme SCP**:

- Pour les 4 projets pluriannuels
- Pour les 30 projets annuels

Dans le cadre de l'**analyse transversale** de l'IRG:

- À partir des 4 projets pluriannuels
- À partir de 16 projets annuels

LE DISPOSITIFS DE LA CAPITALISATION

- Plusieurs « temps », « supports », « activités »:
 - 8 fiches de capitalisation
 - 1 atelier international d'étudiants
 - 4 visites de terrain de l'IRG
 - 2 séminaires internationaux
- En cohérence avec les autres temps propres au programme SCP 2

LES PRODUITS

- Les fiches de capitalisation
- Un document d'analyse transversale
- Les rapports pays de l'atelier d'étudiants
- Les films courts d'entretiens croisés

LES FICHES DE CAPITALISATION: Des questionnements

- Des questionnements **formulés par les acteurs**
- Des questionnements articulés autour de **2 axes**:
 - **Construction d'une voix collective**
 - **Participation au dialogue avec les pouvoirs publics**
- Des questionnements répartis en **8 fiches**:
 - 4 fiches / axe
 - 3 à 4 questions par fiche

FICHES DE CAPITALISATION

Un processus de dialogue

- **Un processus de dialogue:**
 - le résultat d'un dialogue entre partenaires
 - un temps et un support de la capitalisation
- **Un outil de formalisation du processus de capitalisation**
 - pas un formulaire
 - formaliser mais pas figer le dialogue

FICHES DE CAPITALISATION

Modalités

- **Pour les quatre projets pluriannuels du programme SCP :**
 - 2 temps :**
 - Année 1 (2011) = 4 fiches de l'Axe 1 « Construction d'une voix collective ».
 - Année 2 (2012) = 4 fiches de l'Axe 2 « Participation aux politiques publiques ».
- **Pour les projets financés annuellement par le programme SCP :**
 - = 4 fiches au minimum, Axe 1 **ou** Axe 2.

FICHES DE CAPITALISATION

Quand?

- **Projets pluriannuels :**
 - = lors du reporting annuel intermédiaire
- **Projets annuels:**
 - =lors du reporting final

LES AUTRES TEMPS DU PROCESSUS DE CAPITALISATION

- 1 atelier international d'étudiants
- 4 visites de terrain de l'IRG
- 2 séminaires internationaux
- Des temps partagés avec activités spécifiques du programme SCP 2

L'ATELIER INTERNATIONAL D'ETUDIANTS

- Vocation à connaître les contextes
- Capter les éléments de diversité
- Partir des réalités locales
- Donner la parole aux acteurs
- Permettre le croisement de regards